

## Matrice de performance du PNGIRE

Indicateur	Définition	Mode de calcul	Unité	Suivi des indicateurs							Responsable de la collecte	Fréquence	Commentaire
				Cible 2016	2017		2018		Cible 2019	Cible 2020			
					Cible 2017	Valeur 2017	Cible 2018	Valeur mi-parcours 2018					
<b>OBJECTIF STRATEGIQUE : Contribuer durablement à la satisfaction des besoins en eau douce des usagers et des écosystèmes aquatiques.</b>													
Indicateur 1 : Niveau de satisfaction des besoins en eau des usagers.	Niveau de satisfaction des besoins en eau des usagers.	Moyenne des taux de satisfaction des besoins en eau par catégorie d'usagers	%.		ND	ND	ND	ND			SP-GIRE	Triennale	Etude en cours pour l'établissement de la valeur de référence
<b>OBJECTIF OPÉRATIONNEL 1 : Réduire les infractions relatives à la réglementation en matière d'eau.</b>													
Indicateur 1 : Variation des infractions.	Écart relatif d'une année à l'autre des infractions liées à la réglementation sur l'eau.	(Différence entre les infractions constatées à l'année n et les infractions constatées à l'année n-1 divisées par le nombre d'infractions de l'année n-1)*100	%		ND	ND	ND	ND			DGRE	Annuelle	A mettre en cohérence avec les services police de l'eau fonctionnelle
Indicateur 2 : Nombre de services de police de l'eau fonctionnels	Nombre de services de la police de l'eau fonctionnel.	Décompte du nombre de services de la Police de l'eau fonctionnel en année n.	Nbre.	2	4	5	8	6	11	13	DGRE	Annuelle.	RAS
<b>OBJECTIF OPÉRATIONNEL 2 : Accroître les ressources financières pour la protection des ressources en eau.</b>													
Indicateur 1 : Taux de recouvrement de la CFE. (Base assiette)	Proportion du potentiel de la CFE recouvrée par rapport à l'assiette.	Rapport entre le montant collecté de la CFE de l'année n sur le potentiel (assiette) de l'année n de la CFE * 100.	%	30%	40%	52%	50%	30,4%	60%	70%	SP/GIRE.	Annuelle.	RAS
Indicateur 2 : Taux de recouvrement de la CFE. (Base prévision)	Proportion des prévisions de la CFE recouvrée par rapport à la prévision.	Rapport entre le montant collecté de la CFE de l'année n sur les prévisions de l'année n de la CFE* 100.	%	100%	100%	126%	100%	50,1%	100%	100%	Agences de l'eau.	Annuelle.	RAS
Indicateur 3 : Taux d'emploi des ressources de la CFE pour la protection des ressources en eau.	Proportion de la CFE consacrée aux investissements de protection des ressources en eau.	Montant des dépenses d'investissement réalisées sur fonds CFE pour la protection effective des ressources en eau de l'année n divisé par le montant total de la CFE collectée de l'année n-1 * 100.	%	27%			≥ 55%	0,0%	≥ 55%	≥ 55%	Agences de l'eau.	Annuelle.	Les activités sont programmées pour le second semestre
<b>OBJECTIF OPÉRATIONNEL 3 : Améliorer les capacités de pilotage de la GIRE.</b>													

## Matrice de performance du PNGIRE

Indicateur	Définition	Mode de calcul	Unité	Suivi des indicateurs							Responsable de la collecte	Fréquence	Commentaire
				Cible 2016	2017		2018		Cible 2019	Cible 2020			
					Cible 2017	Valeur 2017	Cible 2018	Valeur mi-parcours 2018					
<u>Indicateur 1</u> : Proportion d'espace de gestion disposant d'instruments de planification (PPI) .	Proportion d'espace de gestion disposant d'un PPI.	Nombre d'espace de gestion disposant de PPI divisé par le nombre total d'espace de gestion *100.	%	40%	40%	40%	40%	40%	60%	60%	Agence de l'eau.	Annuelle.	RAS
<u>Indicateur 2</u> : Niveau d'application des instruments de planification (PPI) dans les espaces de gestion.	Taux de mise en œuvre des activités inscrit dans les PPI.	Nombre d'activités réalisées dans les PPI divisé par le nombre total d'activités inscrites *100.	%	-	5%	29%	15%	34,4%	30%	60%	Agence de l'eau.	Annuelle.	RAS
<b>OBJECTIF OPÉRATIONNEL 4 : Améliorer les compétences et l'efficacité des structures de gestion des agences de l'eau et des partenaires concernés.</b>													
<u>Indicateur 1</u> : Niveau de satisfaction des usagers par rapport aux services offerts par les agences de l'eau.	Mesure de l'appréciation par les usagers des services offerts par les agences de l'eau.	Enquête de satisfaction.	%	-		ND	ND	ND		70%	SP-GIRE	Triennale.	Etude en cours pour la valeur de référence
<u>Indicateur 2</u> : Niveau d'opérationnalité des organigrammes des agences de l'eau	Taux de respect des profils retenus dans les organigrammes des agences de l'eau pour les postes de responsabilité	Nombre de profils des cadres par poste respectant l'organigramme sur le nombre de profil total affectés aux agences de l'eau*100.	%					46,8%		85%	Agences de l'eau	Annuel	Etude en cours sur le fonctionnement des AE au BF
<b>OBJECTIF OPERATIONNEL 5 : Disposer d'outils fiables d'aide à la décision.</b>													
<u>Indicateur 1</u> : Nombre de produit de diffusion de la DGRE sur les ressources en eau	Nombre de produit de diffusion de la DGRE sur les ressources en eau (Synthèse annuelle de suivi des ressources en eau, Note d'information hydrologiques, bulletins hydrologiques, rapport piézométrique et rapport qualité de l'eau)	Décompte des produits de diffusion	Nbre.	2	5	2	5	0	5	5	DEIE	Annuelle	Les produits de diffusions sont en cours d'élaboration et doivent être disponible en fin d'année
<u>Indicateur 2</u> : Taux d'optimisation du réseau piézométrique	Proportion de piézomètres fonctionnels	Nombre de piézomètres fonctionnels par rapport au nombre total de piézomètres du réseau à optimiser*100	%	73%	73%	73%	85%	85%	85%	100%	DEIE	Annuelle	RAS
<u>Indicateur 3</u> : Nombre de sites de prélèvement optimisés sur la qualité de l'eau	Nombre de sites de prélèvement optimisés sur la qualité de l'eau	Décompte des sites de prélèvement optimisés sur la qualité de l'eau	Nbre.	32	32	32	60	32	80	100	DEIE	Annuelle	

## Matrice de performance du PNGIRE

Indicateur	Définition	Mode de calcul	Unité	Suivi des indicateurs							Responsable de la collecte	Fréquence	Commentaire
				Cible 2016	2017		2018		Cible 2019	Cible 2020			
					Cible 2017	Valeur 2017	Cible 2018	Valeur mi-parcours 2018					
<b>OBJECTIF OPERATIONNEL 6 : Améliorer les connaissances sur les ressources en eau et les domaines connexes</b>													
<u>Indicateur 1</u> : Proportion d'études thématiques réalisées sur les ressources en eau.	Évaluation du progrès de la connaissance sur les ressources en eau. (Étude sur la connaissance des ressources en eau, Etat des lieux de la qualité de l'eau par bassin hydrographique, Etat des lieux des ressources en eau AEL et AEG, Etat des lieux des ressources en eau au niveau national	Nombre d'études thématiques validées sur les ressources en eau divisé par le nombre total d'études thématiques recommandées*100.	%.	13%	13%	13%	<b>63%</b>	<b>13%</b>	75%	100%	DEIE	Annuelle	Les études sur les EDL AEL et AEG n'ont pas encore démarré La connaissance des ressources en eau et l'état des lieux des ressources en eau au niveau national sera réalisé dans le cadre du projet PFoR.
<b>OBJECTIF OPERATIONNEL 7 : Préserver durablement la qualité des ressources en eau pour les divers usages.</b>													
<u>Indicateur 1</u> : Variation des cas de pollution des ressources en eau	Evolution des cas de pollution des ressources en eau.	(Différence entre les cas de pollution des ressources en eau constatées à l'année n et à l'année n-1) divisé par le nombre de cas de pollution des ressources en eau de l'année n-1*100.	%	A définir pour 2016	<b>ND</b>	<b>ND</b>	<b>ND</b>	<b>ND</b>		-10%	DEIE Agences de l'eau.	Annuelle.	Indicateur à revoir et à mettre en lien avec les SPE fonctionnel
<u>Indicateur 2</u> : Proportion des sites de rejets des eaux usées conformes à la réglementation.	Mesure de l'évolution des sites de rejets des eaux usées industrielles et minières conformes à la réglementation.	Nombre de sites de rejets conformes à la réglementation divisé par le nombre total de sites répertoriés*100.	%	<b>ND</b>	<b>ND</b>	<b>ND</b>	<b>ND</b>	<b>ND</b>			Agences de l'eau.	Annuelle.	A définir avec l'étude sur la stratégie de suivi des RE
<b>OBJECTIF OPERATIONNEL 8 : Réduire les pertes des quantités d'eau mobilisables.</b>													
<u>Indicateur 1</u> : Proportion des plans d'eau libérés des plantes envahissantes.	Mesure de l'évolution des plans d'eau libérés des plantes envahissantes.	Nombre de plans d'eau de plus de 500000 m <sup>3</sup> libérés des plantes envahissantes à l'année n divisé par le nombre de plans d'eau de plus de 500000 m <sup>3</sup> infestés à l'année n*100.	%	2%	5%	2%	<b>10%</b>	<b>4,17%</b>	15%	20%	Agences de l'eau.	Annuelle.	L'AEN a réalisé des activités dans ce sens les AE ont programmé pour le 2 <sup>nd</sup> semestre

## Matrice de performance du PNGIRE

Indicateur	Définition	Mode de calcul	Unité	Suivi des indicateurs							Responsable de la collecte	Fréquence	Commentaire
				Cible 2016	2017		2018		Cible 2019	Cible 2020			
					Cible 2017	Valeur 2017	Cible 2018	Valeur mi-parcours 2018					
<u>Indicateur 2</u> : Proportion des retenues d'eau de surface avec protection des berges	Mesure de l'évolution du nombre de retenues d'eau de plus de 500000 m <sup>3</sup> dont la bande de servitude a été délimitée et matérialisée	Nombre de retenues d'eau de plus de 500000 m <sup>3</sup> dont la bande de servitude a été délimitée et matérialisée divisé par le nombre total de retenues d'eau de plus de 500000 m <sup>3</sup> * 100.	%.	13%	17%	6%	18%	ND	20%	22%	SP/GIRE	Annuelle	Les activités sont en cours dans les différentes AE
<b>OBJECTIF OPERATIONNEL 9 : Intégration des aspects transversaux dans la gestion de l'eau</b>													
<u>Indicateur1</u> : Perception de la société civile relative au respect des droits humains dans la gestion de l'eau.	Opinions exprimées par la société civile sur le respect des droits humains dans la gestion de l'eau.	Enquête d'opinion.	%	-	ND	ND	ND	ND		80%	SP-GIRE	Triennale.	
<u>Indicateur 2</u> : Proportion de représentation des groupes minoritaires et vulnérables dans les cadres et instances de gestion de l'eau.	Niveau de participation des groupes minoritaires et vulnérables (femmes, jeunes, handicapés, etc.) dans les cadres et instances de gestion de l'eau.	Rapport entre le nombre de représentants de groupes minoritaires vulnérables (conseil d'administration, comité de bassin, direction générale des agences de l'eau, comités locaux de l'eau, conseil national de l'eau) et le nombre total des membres des cadres et instances de gestion de l'eau*100.	%	33%	33%	33%	33%	33%	34%	35%	Agences de l'eau	Triennale	RAS
<b>OBJECTIF OPERATIONNEL 10 : Changer les comportements des parties prenantes concernant la protection et les usages des ressources en eau.</b>													
<u>Indicateur 1</u> : Proportion de déclarations et de demandes d'autorisation parvenues à la DGRE en matière des installations, ouvrages, travaux et activités (IOTA).	Évolution des déclarations et des demandes d'autorisation effectuées par les parties prenantes.	Somme des déclarations et des demandes d'autorisation reçu annuellement divisé par le nombre total d'IOTA réalisé dans l'année.	%.	0%	10%	ND	25%	ND	50%	60%	DGRE	Annuelle.	A revoir avec les nouvelles attributions : DGEP aux lieux de DGRE
<u>Indicateur 2</u> : Proportion des grandes entreprises ou établissements humains utilisant l'eau de façon efficiente dans leurs activités	Mesure de l'évolution du nombre des grandes entreprises ou établissements humains recyclant l'eau (BRAKINA, SOGEO, SN-SOSUCO etc.)	Nombre de grands entreprise ou d'établissements recensés recyclant l'eau divisé par le nombre total de grands entreprise et d'établissements humains recensés*100.	%	moins de 1%	ND	ND	4%	ND	7%	10%	Agences de l'eau.	Triennale.	